

Affiché le 20/10/2020
Retiré le 05/11/2020

Séance du Conseil Municipal du 19 octobre 2020
Compte rendu sommaire

Nombre de conseillers municipaux élus : 33, en fonction : 33, présents	32
Représentée par pouvoir	01
Absent.....	00
Excusée.....	00

- 1) Le secrétaire de séance désigné à l'unanimité est Madame Béatrice GRETH, adjointe au Maire.
- 2) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2020.
- 3) Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, son accord sur l'installation du Conseil Consultatif des Aînés.
- 4) Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le recrutement d'un agent contractuel à temps non complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- 5) Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les modalités de prises en charge des frais de formation des agents dans le cadre de leur Compte Personnel de Formation.
- 6) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, de procéder aux admissions en non-valeur de recettes pour l'année 2018.
- 7) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les propositions concernant la passation du marché de suivi animation pour OPAH Copropriété Dégradée Construire.
- 8) Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les avenants concernant la restructuration de différents bureaux et locaux au sein de l'Hôtel de Ville d'Illzach.
- 9) Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, les modifications de marchés nécessaires à la reconstruction du terrain synthétique au complexe sportif Joseph BIECHLIN.
- 10) Le Conseil Municipal autorise avec 32 voix et 1 abstention, la reconduction de la convention relative à la scolarisation d'enfants illzachoïses dans d'autres communes.
- 11) Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de l'acquisition d'une maison d'habitation au 2 rue de Richwiller.

INFORMATIONS

DIVERS



Le Maire,

Jean-Luc SCHILDKNECHT